

Inauguration de l'Espace Mis et Thiennot à Beaulieu le 21 septembre 2019

Il y a des gens comme ça. Ils connaissent plus ou moins l'affaire Mis et Thiennot, oui, une erreur judiciaire, une de plus, c'est tout. Et un jour, peut-être après avoir vu le film « Présumés coupables », cela leur tombe dessus, cette monstruosité de l'injustice. D'un seul coup, ils comprennent pourquoi on demande toujours leur innocentement, 72 ans après, et alors même que tous les protagonistes sont décédés. Ils sont révoltés devant cette machination judiciaire, et ils agissent à leur niveau pour rendre justice à Raymond et Gabriel.

Alain Ovan, maire de Beaulieu, fait partie de ces gens-là. Après avoir découvert l'énormité de l'affaire Mis et Thiennot, il n'a pas mis longtemps pour organiser une soirée d'information à Beaulieu, ainsi que convaincre son conseil municipal de donner le nom de Mis et Thiennot à un lieu de leur commune.

Nous sommes heureux d'assister à l'inauguration de cet Espace Mis et Thiennot et remercions très chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal de Beaulieu pour leur soutien à la cause qui nous préoccupe. Vous et les vingt-cinq communes qui ont déjà agi comme vous, nous apportez une aide précieuse dans notre combat, car vous montrez que l'injustice qui a frappé Raymond, Gabriel et leurs six compagnons d'infortune n'est pas acceptée par la population. Vous rendez hommage à huit hommes qui, toute leur vie durant, ont clamé leur innocence et qui ont été si durement et honteusement méprisés par des juges plus soucieux de leur carrière et de la renommée de leurs collègues que de la justice. Vous passez outre le fait que Raymond et Gabriel sont toujours considérés comme des assassins par la justice. Vous savez qu'ils sont innocents, eux ainsi que leurs six camarades d'infortune : André Chichery, Emile Thibault, Gervais Thibault, Stanislas Mis, Bernard Chauvet et Jean Blanchet.

Nous ne supportons pas le mépris avec lequel la justice a traité cette affaire. Comme le disait Jean-Paul Thibault, notre avocat bénévole jusqu'à son décès en 2010 : « Ils se sont trompés, et le pire, c'est qu'ils savent qu'ils se sont trompés. C'est qu'ils savent qu'en ne révisant pas, ils ont conforté ce qu'ils savent être une erreur judiciaire. Et ça, ce n'est pas admissible sur un plan humain, ce n'est pas admissible sur un plan juridique, ce n'est pas admissible parce qu'on refuse d'appliquer la loi de 1989 en matière de révision des procès, ça, (...), c'est le déshonneur ultime de notre Justice en ce début de 21e siècle. »

Avant de pouvoir déposer une septième requête en révision, nous devons convaincre le législateur de changer la loi qui régit les révisions de procès : si les faits de torture sont avérés, une révision de procès devrait être accordée systématiquement.

.../...

C'est une entreprise difficile. La preuve, cela fait quatre ans – depuis le refus de notre sixième requête en mars 2015, que nous nous y efforçons, jusqu'ici sans succès. Il est vrai que les députés sont occupés et souvent surchargés par des questions d'actualité, mais notre demande est tout aussi importante et actuelle : il est impératif que des aveux obtenus sous la torture ne puissent être pris en compte.

Mis et Thiennot ont déjà trop longtemps attendu. Nous sommes impatients de demander une nouvelle fois aux juges de revoir le dossier avec un regard impartial, d'admettre l'erreur de leurs confrères et de rendre enfin justice à Raymond et Gabriel.

Après 72 ans, l'affaire Mis et Thiennot est et restera notre préoccupation tant que la Justice n'aura pas reconnu son erreur, et que nous n'aurons pas obtenu la révision de leur procès.

Helga Pottier
Présidente du Comité de Soutien pour la Révision du Procès Mis et Thiennot